

MARD - Modes amiables de règlement des différends

## DIPLOME UNIVERSITAIRE DE MEDIATEUR – 2EME PARTIE

(Créé en 1998)

Formation créée en 1998, validée par le CNB (CNMA) la FFCM et l'ENM

Formation élaborée en partenariat avec ESSONNE MEDIATION

### Objectif(s)

- Pratiquer des médiations éthiques et efficaces dans tous les domaines de la vie sociale et économique.
- Accompagner utilement médiations, conciliations et négociations.
- Obtenir le Diplôme universitaire de Médiateur.
- Devenir membre d'Essonne Médiation, du CNMA (CNB), de l'AME (Association des Médiateurs Européens) et de tout Centre de la Fédération Française des Centres de Médiation.

### Public

- Public, privé : des participants/es de tous horizons culturels
- Des porteurs d'un projet personnel et/ou professionnel
- Médiations civiles et commerciales, conventionnelles et judiciaires

### Pré-requis

- DU1 IFOMENE « Connaître la médiation » (52h) ou, sur dossier personnel, formations de base admises en équivalence)
- Ou sur dossier personnel, formation de base admises en équivalence

### Votre parcours

- **8 modules de 14 heures à Evry vendredi 10h-18h, samedi 9h-17h** (soit 112 h)
- **Examen sur table (2h)** Médiation judiciaire/Médiation conventionnelle
- **Fiche de lecture** (plan type) sur ouvrage librement choisi (bibliographie fournie) ou **Action de promotion** de la médiation (conférence, vidéo, articles, brochure, émission radio/tv...)
- **Evaluation de cas pratique** de médiation en position de médiateur
- **1 mémoire final** (validé 50h) :
  - o soit un travail de réflexion et d'approfondissement personnels, selon vos centres d'intérêt
  - o soit un projet d'action, utile et concret, de développement de la médiation. Il pourra recevoir le soutien de l'IFOMENE

### Approche pédagogique

- 1/3 d'apports théoriques et méthodologiques
- 2/3 d'exercices pratiques et études de cas

### Supports de formation

- Livrets pédagogiques
- Ouvrages de référence : Art et techniques de la Médiation (Lexis Nexis)
- Textes officiels juridiques

### Modalités pratiques

**Durée, dates et horaires de la formation** : 112h en présentiel (+ 2h d'examen sur le cadre juridique des médiations conventionnelles et judiciaires = 114h)

**Dates** : de septembre 2020 à mai 2021

#### Horaires de la formation

Vendredi 10h - 18h & Samedi 9h - 17h

**Lieu de la formation** : Salle du Conseil de l'ordre de la Maison de l'Avocat – 11 rue des Mazières 91000 EVRY

#### Nombre de participant(e)s

15 minimum. Si + de 22, des modules seront dédoublés.

**Tarif** : 3 600 € (*non assujettis à TVA, incluant cours et supports*)

Formation accessible au FIF PL  
N° de déclaration d'activité : 11752628875

### Organismes

**IFOMENE** Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (ICP Institut Catholique de Paris)

### Responsables

**Madame le Bâtonnier Françoise Brunet-Lévine** Présidente Essonne Médiation et Barreau de l'Essonne

**Stephen Bensimon (directeur) et Catherine Lornac (coordinatrice)**  
Coordinateurs IFOMENE

### Contact et inscription

**IFOMENE**

Coordination administrative et pédagogique

[ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr) Tél : 01 70 64 17 07

201920.09 ESSONNE DU2 vdef4 10.05.2020

## PROGRAMME – SEPTEMBRE 2020 / MAI 2021

MODULES	INTERVENANT.ES	DATES
<p><b>1. LES MEDIATIONS DE L'ENTREPRISE : MEDIATION DU DROIT SOCIAL, MEDIATION INTER ENTREPRISE</b></p> <p>Les nouveaux textes législatifs, les évolutions de la justice sociale et sa pratique. Du conflit individuel du travail, au conflit collectif. Les points d'insertion de la médiation. Conflits d'associés, conflit client/fournisseur, conflits commerciaux... du rôle des émotions en matière économique et spécificité des pratiques du médiateur commercial national et international</p>	<p><b>Catherine LORNAC</b> Juriste en propriété intellectuelle, médiatrice diplômée. Médiatrice auprès de la Chambre sociale de la Cour d'appel de Paris. Secrétaire générale de l'AME.</p> 	<p><b>18 et 19 Septembre 2020</b></p>
<p><b>2. MEDIATION CONVENTIONNELLE : de la clause à l'accord.</b></p> <p>Le médiateur ne fait pas de droit mais il concourt à une œuvre de justice. Que faire pour être fiable et offrir à la fois sentiment d'équité, sécurité juridique et respect de l'ordre public ? Des textes à la pratique.</p>	<p><b>Martine BOURRY d'ANTIN,</b> Avocat au barreau de Paris, AMCO. Responsable de la commission ouverte «Modes Amiables de Règlement des Différends» du barreau de Paris. Co-Auteur de « Art et Techniques de la négociation » et de « Art et Techniques de la médiation»</p> 	<p><b>23 et 24 Octobre 2020</b></p>
<p><b>3. MEDIATION JUDICIAIRE : liberté et ordre public</b></p> <p>Depuis la loi de 1995, juges, parties et avocats peuvent tenter une médiation à tout moment de tout procès civil ou commercial. Connaître et maîtriser le processus dans le respect des règles d'ordre public, de l'ordonnance à l'homologation. Des textes à la pratique.</p>	<p><b>Fabrice VERT :</b> Magistrat, Vice Pdt du TGI de Créteil, ancien chargé de mission auprès du premier président de la Cour d'Appel de Paris, en charge de la coordination des médiateurs et conciliateurs.</p> 	<p><b>20 et 21 Novembre 2020</b></p>
<p><b>4. PHILOSOPHIES AU SERVICE DE L'ETHIQUE ET DE LA PRATIQUE DU MEDIATEUR : de la négociation raisonnée aux logiques de l'irrationnel.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les bases de notre culture de médiation.</li> <li>-Passions et raison. Violence et complexité.</li> <li>-Du principe de non-contradiction à la dialectique.</li> <li>-Apports inter culturels d'Asie et d'Afrique.</li> </ul> <p><b>EXAMEN SUR TABLE LE 10 DECEMBRE 2020</b></p>	<p><b>Stephen BENSIMON</b> Médiateur AME Association des Médiateurs Européens (FFCM) directeur d'IFOMENE, normalien, philosophe, Professeur affilié Sciences-Po Paris (Formation continue). Expert APM (Médiation au service des entreprises).</p> 	<p><b>11 et 12 Décembre 2020</b></p>

<p><b>5. APPROCHE SYSTEMIQUE – MEDIATION D’ENTREPRISES ET MEDIATION FAMILIALE</b> Tout groupe humain est un système complexe. Tout conflit exacerbe cette complexité humaine et organisationnelle. L’analyse systémique aide à affiner les demandes des acteurs, identifier les situations « problématiques », soutenir un changement ou un réajustement du système, remettre les acteurs en collaboration. Travailler en mode projet.</p>	<p><b>Evelyne MEISSIREL,</b> Avocate, ancien membre du Conseil de l’Ordre de Bruxelles, médiatrice internationale, formatrice des notaires médiateurs belges, des médiateurs judiciaires algériens. Présidente de l’Association OMA, organisatrice avec IFOMENE des <i>Vendanges de la médiation</i></p> 	<p><b>15 et 16 Janvier 2021</b></p>
<p><b>6. COMMUNICATION NON VIOLENTE et MEDIATION</b> La CNV au service de l’impartialité du médiateur, pour redonner aux médiés leur pleine capacité d’action à partir d’un lieu non réactif de « reconnaissance mutuelle » des besoins. Harmoniser modes de communication et réception des messages</p>	<p><b>Laurent DRUGEON,</b> Avocat-Conseil au Barreau de Rennes. Médiateur (DU IFOMENE) – Formateur. Enseignant en université (Docteur en Droit Paris II). Facilitateur (DU Coaching professionnel UCO). Membre du comité scientifique du CNMA Administrateur de la FFCM – Co-Président de la FCMGO. Président de l’ARMEGO (Médiation Entreprises). Administrateur du CMR</p> 	<p><b>12 et 13 Février 2021</b></p>
<p><b>7. LE CONFLIT ET L’ARGENT EN MEDIATION FAMILIALE</b> Entre règlement de comptes affectif et règlement des comptes matériel, comment aborder les questions d’argent en médiation familiale ? Au-delà du litige (obligations alimentaires, liquidation de communauté, prestations compensatoires, successions...), prendre en « compte » les différents aspects. Etude de cas et jeux de rôles.</p>	<p><b>Nathalie COUZIGOU-SUHAS,</b> Notaire, Médiateur, Intervenante à l’Ecole normale de la magistrature Co-auteur de plusieurs ouvrages juridiques “<i>La famille et son logement</i>” Edition Lamy Axe droit “<i>L’héritage pour les nuls</i>”, édition First</p> 	<p><b>12 et 13 Mars 2021</b></p>
<p><b>8. MEDIATION FAMILIALE : L’INTERET DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS</b> Au-delà des formules, « intérêt supérieur » des enfants et des adolescents pendant la médiation familiale, en séance et hors séances. Quelle place donner à leur parole, à leur droits, à leurs ressentis ? Comment permettre aux parents d’entendre leur parole ?</p>	<p><b>Anne-Marion de CAYEUX,</b> Avocate au Barreau de Paris, Spécialiste en droit de la famille. Médiatrice (DU IFOMENE et RESOLVERS). Formée au processus collaboratif (AFPDC) et à la Négociation raisonnée selon la méthode de Harvard (niveau 2 – CENTRALE SUPELEC) Vice-Présidente de l’Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine</p> 	<p><b>28 et 29 Mai 2021</b></p>
<p><b>Examen sur Table :</b> Le vendredi 10 décembre 2020 de 11 h à 13 h à Evry <b>Date de remise :</b> - de la <b>fiche de lecture ou action de promotion de la médiation</b> : au plus tard le <b>30.01.2021</b> - du <b>mémoire de fin de formation</b> : au plus tard le <b>15.09.2021</b></p>		
<p><b>8 BIS Nota bene :</b> Les participant.es qui le souhaitent ont la faculté de suivre un <b>module supplémentaire</b> facultatif à titre gratuit dans la liste des 45 modules proposés dans la préparation du Diplôme à Paris afin de se perfectionner dans un domaine d’intérêt personnel. (Voir programme du « DU2 » Paris 2020 à venir)</p>		

La formation s’accompagne de la possibilité de suivre les « Cafés de la médiation » le 2ème jeudi de chaque mois, les « Rencontres de la médiation familiale », la fête de la médiation, etc.

201920.09 ESSONNE DU2 vdef4 10.05.2020

icp.fr

21 rue d’Assas 75270 Paris cedex 06  
Établissement d’enseignement supérieur privé d’intérêt général (EESPIG)  
Association loi 1901 reconnue d’utilité publique  
N° Déclaration formation continue 11752628875 - SIRET : 78428073700015

**MARD – Modes amiables de règlement des différends**

**DIPLOME UNIVERSITAIRE DE MEDIATEUR**

**3<sup>EME</sup> PROMOTION 2020 2021**

Formation élaborée en partenariat avec **ESSONNE MEDIATION** et le **BARREAU DE L'ESSONNE**

NOM : Mme ou M. Prénom :  
DATE de naissance : Lieu : Pays :  
Adresse :  
Code Postal : Ville :  
Tél : Courriel :  
Profession : Organisme ou Entreprise :

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

L'IFOMENE fait partie de l'ICP : Institut Catholique de Paris, organisme de formation agréé.

**N° de déclaration d'activité : 11752628875**

Toutes nos formations entrent dans le champ de la formation professionnelle, et en particulier celle des avocats. En sa qualité d'établissement universitaire, l'Institut est dispensé d'homologation par le CNB. Par convention avec l'Ordre, l'IFOMENE est depuis 1999 le formateur des médiateurs du Barreau de Paris.

- Les membres des **professions libérales** (dont les avocats non-salariés) sont invités à demander au FIF PL [www.http://www.fifpl.fr/](http://www.fifpl.fr/) le formulaire de demande de prise en charge (cocher la case Formation qualifiante)
- Les **magistrats** intéressés doivent se préinscrire auprès de la Direction de la Formation Continue de l'ENM
- Nous pouvons établir un devis personnalisé pour les personnes demandant la prise en charge de la formation au titre de la formation continue (organisme payeur, employeur etc...).

**INSCRIPTION (Tarifs 2019) – Avant le 30 juillet 2020**

**Lieu de la formation :** Maison de l'avocat – 11 rue des Mazières 91000 EVRY (Salle du Conseil de l'Ordre)

**Nombre de participant.es :** 15 minimum - Si + de 22 participant.es des modules seront dédoublés.

**Durée de la formation :** 112h en présentiel sous forme de 8 modules assurés à Evry (+ mémoire, fiche et examen)

**Veillez prendre note de mon inscription à titre individuel à laquelle :**

- Je joins à mon bulletin d'inscription mon règlement par chèque d'un total de 3600 € net de taxes : Règlement à libeller à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris et à déposer à la case Palais Evry BRUNET-LEVINE

ou

- Je joins à mon bulletin d'inscription ma demande d'échelonnement par mandat SEPA (ci-joint) : 5 prélèvements automatiques (le 8 de chaque mois) et mon RIB

**A adresser avec le présent bulletin d'inscription à :**

Françoise BRUNET-LEVINE par mail [brunet-levine@wanadoo.fr](mailto:brunet-levine@wanadoo.fr)  
qui transmettra à CP/IFOMENE au 21, rue d'Assas - 75270 PARIS CEDEX 06

**Organisme dont je dépends :** .....

**Adresse complète de l'organisme :** .....

**Contact :** .....

**Tél. :** .....

**Courriel:** .....

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'organisme de formation ICP et j'accepte les conditions générales de vente et le règlement intérieur de l'ICP consultables sur le site : <http://www.icp.fr/formations/formation-continue-apprentissage/>

Fait à : ..... Le : .....

Signature participant(e)

## PARTENARIATS ET ACCREDITATION

Validée par la Fédération Française des Centres de Médiation, le CNB et le CNMA, l'ENM

En lien avec l'Association des Médiateurs Européens (AME), partenaire de l'AFPDC (droit collaboratif)

En partenariat avec l'Ordre des avocats de Paris

Formation professionnelle certifiée par l'AFNOR



## CONDITIONS GÉNÉRALES

1. A réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant, une attestation d'inscription et une convention de formation (formation continue) seront adressées au signataire.
2. A l'issue de la formation, une attestation de présence, la feuille d'émargement (pour la formation continue) et la facture « Acquittée » seront adressées au participant.
3. Toute demande d'annulation d'une inscription doit être notifiée par écrit à IFOMENE-ICP 21 rue d'Assas 75006 PARIS ([ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)). Pour toute annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de démarrage de la formation ou en cas d'absence du participant non justifiée (maladie ou décès), l'intégralité du montant de la formation sera facturée au participant.
4. L'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ou annuler une session, au plus tard 15 jours avant la date de démarrage de la formation, si le nombre de participants prévu est insuffisant. Dans ce cas, l'organisme de formation informe chaque participant par écrit et renvoie le règlement correspondant.
5. L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le programme de la formation en cas de nécessité et de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

### L'ICP

### EN QUELQUES CHIFFRES

### L'IFOMENE

**6 facultés** 

Éducation - Lettres/Lettres modernes, Histoire, Histoire de l'Art, Langues et cultures étrangères, Prépa - Philosophie - Sciences Sociales et Économiques - Theologicum / Théologie et Sciences religieuses - Droit Canonique

**11 écoles partenaires**

ISEP, ESSEC, EPP Psycho-Prat, EBD, ISIT...



**4 instituts**

IFOMENE (Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation), ILCF (Institut de Langue et de Culture Françaises), IER (Institut d'Études Religieuses), ICSF (Institut du Savoir Partagé, anciennement DMV)

**190 personnes**  
à l'administratif

**2 musées**

Musée Edouard Brault, Musée Bible et Terre Sainte

**5 bibliothèques**

411 places, une équipe de 35 personnes



**10 000 étudiants**  
dont 3 000 étrangers

**165 parcours pédagogiques**

9 Prépas, 21 Licences, 31 Masters, 240 doctorants

**135 partenariats internationaux**  
dans 35 pays 

**1 000 enseignants** 

**1 séminaire universitaire**  
Le Séminaire des Carmes, le seul de France

L'IFOMENE, un Institut de l'ICP depuis 1998



**Ifomene**

Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation

**1er formateur de France**  
en Médiation



**700 professionnels et étudiants**  
formés par an  
en France et à l'étranger



**plus de 70 Formateurs Praticiens**  
d'horizons culturels et  
professionnels divers



**Des partenariats majeurs**  
en France et à l'international

 UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

 DAUPHINE  
UNIVERSITÉ PARIS

 Université Saint-Joseph  
Beyrouth - Liban



**1 Diplôme d'Etat**  
de Médiateur Familial  
délivré par la DRJSCS  
Agrément pour la préparation  
depuis 2004

**1 Master 2**  
Management et Médiation  
RNCP Niveau 7

SUIVEZ NOTRE ACTUALITE:

[www.icp.fr/ifomene](http://www.icp.fr/ifomene)



[icp.fr](http://icp.fr)

21 rue d'Assas 75270 Paris cedex 06

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

N° Déclaration formation continue 11752628875 - SIRET : 78428073700015



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS